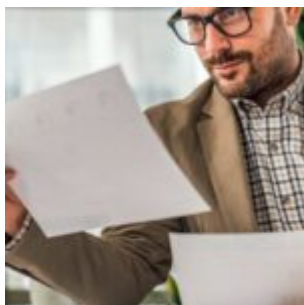


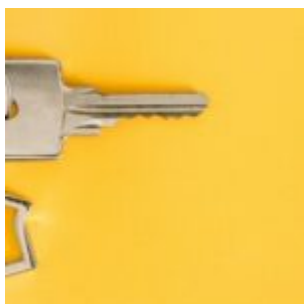
Bilan du contrôle fiscal en 2021 : 10,7 milliards d'euros !



© 2022 Les Echos Publishing

Le gouvernement a dévoilé les chiffres-clés de la lutte contre la fraude fiscale pour l'année 2021. Et ce ne sont pas moins de 10,7 milliards d'euros qui sont entrés dans les caisses de l'État. Un montant bien supérieur à celui de 2020 (7,8 Md€).

Le zonage du dispositif Pinel a été revu par les pouvoirs publics



© 2022 Les Echos Publishing

57 communes deviennent éligibles au dispositif Pinel.

Fiscalité des véhicules : les changements pour 2022



© 2022 Les Echos Publishing

En 2022, la fiscalité des véhicules fait l'objet de plusieurs changements avec l'alourdissement du malus écologique, auquel est adossé un malus au poids, et le remplacement de la taxe sur les véhicules de société par deux nouvelles taxes annuelles.

Du nouveau pour la déclaration de TVA en cas d'importation



© 2022 Les Echos Publishing

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la gestion et le recouvrement de la TVA à l'importation ont été transférés des douanes vers l'administration fiscale. La déclaration et le paiement de la TVA à l'importation doivent donc désormais être effectués avec la déclaration de TVA CA3. En pratique, ce changement implique pour les entreprises concernées de collecter et de déduire simultanément la TVA à l'importation, sans avance de trésorerie, autrement dit de procéder à une « autoliquidation ».

À noter : cette nouvelle modalité déclarative est obligatoire pour toutes les entreprises qui disposent d'un numéro d'identification à la TVA en France. Ainsi, même les entreprises placées sous le régime simplifié d'imposition (RSI) en matière de TVA doivent déposer une CA3 (mensuelle ou trimestrielle) lorsqu'elles procèdent à des importations (au lieu d'une CA12). Pour continuer à réaliser de telles opérations, elles ne peuvent donc plus bénéficier du RSI et doivent obligatoirement passer sous un régime normal d'imposition.

Du coup, la déclaration de TVA CA3 a été remaniée afin d'intégrer les opérations relatives aux importations. Notamment, la déclaration en ligne est dorénavant pré-remplie du montant de la TVA à l'importation collectée, à partir des éléments préalablement déclarés aux douanes. Ce pré-remplissage, dont les entreprises doivent vérifier l'exactitude et corriger le montant si nécessaire, est effectif à compter du 14 du mois suivant le mois (ou le trimestre) de l'importation.

Attention : la date limite de dépôt de la CA3 a été fixée au 24 de chaque mois (ou trimestre) pour l'ensemble des importateurs.

www.impots.gouv.fr

La vérification d'une comptabilité informatisée



© 2022 Les Echos Publishing

En cas de vérification (ou d'examen) de comptabilité, les entreprises qui tiennent une comptabilité informatisée doivent remettre à l'administration fiscale une copie des fichiers des écritures comptables (FEC), sous forme dématérialisée.

Location d'une partie de l'habitation principale : publication des plafonds de loyer 2022



© 2022 Les Echos Publishing

L'administration fiscale vient de publier les limites d'exonération d'impôt pour la location d'une partie de la résidence du bailleur.

Ce que les Français pensent des prélèvements obligatoires



© 2022 Les Echos Publishing

62 % des Français pensent qu'ils paient trop d'impôts.

Quel pouvoir de représentation d'une filiale par la directrice fiscale d'une holding ?



© 2022 Les Echos Publishing

La directrice fiscale d'un groupe dont fait partie une SAS ne justifie pas, du seul fait de ses fonctions, de sa qualité pour représenter cette société devant la juridiction administrative statuant sur un litige fiscal.

Les barèmes kilométriques ont été dévoilés !



© 2022 Les Echos Publishing

Conformément à l'annonce du gouvernement, les nouveaux barèmes kilométriques, qui viennent d'être dévoilés, sont revalorisés d'environ 10 % compte tenu de la récente flambée des prix du carburant.

Associations : de nouvelles obligations pour les dons provenant de l'étranger



© 2022 Les Echos Publishing

Les organismes sans but lucratif devront tenir un état séparé des avantages et ressources reçus de personnes étrangères.